



Pour l'avenir de la Bretagne,

Mobilisons-nous pour un Pacte social !

Depuis des années, les organisations syndicales se mobilisent et travaillent à une prise de conscience collective des causes de la crise systémique, financière, économique, sociale et environnementale, aggravée par les politiques d'austérité. Aujourd'hui, l'ampleur des drames sociaux, leur concentration sur les filières fondamentales, menacent l'équilibre et l'avenir de nos territoires. A la hauteur de ces enjeux, les organisations syndicales de Bretagne, **CFDT, CGT, Solidaires, CFTC, UNSA, CFE-CGC, FSU**, entendent prendre leurs responsabilités dans l'intérêt des salariés par la démarche unitaire d'une action syndicale forte de propositions constructives pour l'avenir des salariés et de l'emploi en Bretagne. Représentant les salariés, elles s'engagent dans le dialogue social tant dans les entreprises, les services, que dans les institutions et face au gouvernement pour exiger la prise en compte de nos revendications.

Le pacte d'avenir est insuffisant !

Aux propositions économiques qu'il contient, il faut ajouter un volet social conséquent qui prenne en compte l'urgence des situations. Ce pacte doit dessiner un avenir pour l'ensemble des filières et des territoires, ce qui passe également par un engagement fort des pouvoirs publics et des entreprises vis-à-vis des salariés.

Une réponse conjoncturelle ne peut suffire à une crise structurelle.

L'effort collectif qui permettra le soutien au territoire breton, ne saurait être engagé sans garanties formelles et transparentes des entreprises, quant à l'utilisation de ces moyens, en termes d'anticipation, d'innovation, et de politique sociale. Il faut en finir avec ces méthodes de gestion de trop d'entreprises irresponsables et arrogantes, détournant et gaspillant subventions et force de travail, détruisant impunément le bien public, méprisant la santé des salariés sans aucune volonté de préparer l'avenir.

Il en découle pour l'Etat la mission impérative de s'assurer que les employeurs mettent en œuvre leurs obligations et que les droits des salariés soient effectivement respectés.

Le contexte nécessite de nouveaux modèles articulant les exigences économiques, sociales et environnementales, pour sortir d'une crise dont les salariés ne sont pas responsables.

Les mesures de soutien pour maintenir l'emploi s'imposent. Il faut combattre les suppressions d'emploi et la destruction d'un tissu industriel des territoires dont nous pensons qu'ils peuvent rebondir.

Les mutations industrielles, quand il est démontré qu'elles sont inévitables, doivent être anticipées pour permettre aux salariés de se réorienter et se former dans un parcours sécurisé et ainsi éviter les suppressions d'emploi. La mobilité des salariés doit être accompagnée par des droits importants et pérennes.

A la lumière de la crise actuelle, un effort considérable de formation et qualification s'impose. C'est de la responsabilité particulière des employeurs. Les salariés constituent la première richesse de notre territoire.

Des mesures d'accompagnement dépassant le cadre administratif actuel pour les salariés touchés par les suppressions d'emploi ont été obtenues pour certaines situations. Elles doivent être améliorées et étendues à l'ensemble des salariés notamment des TPE et PME souvent oubliés, et bien au-delà de la seule filière agroalimentaire.

Nos organisations sont pleinement solidaires des salariés actuellement victimes des licenciements et partagent leur colère, l'angoisse de leur famille et de leur entourage. Pour autant, face aux manœuvres de récupération de cette détresse, nos organisations dénoncent les discours et postures réactionnaires et affirment leur refus de la violence et du vandalisme, de la destruction de biens publics à ce jour impunie.

Elles appellent à une expression claire des salariés et agiront pour faire entendre leurs voix dans les groupes de travail, dans la construction du plan breton, sur les lieux de travail.

C'est pourquoi nous appelons à la mobilisation pour porter haut et fort nos revendications:

- **En permettant l'émergence de mobilisations dans les territoires pour favoriser les solidarités autour des entreprises en difficultés**
- **En appelant les salariés à se mobiliser sur les lieux de travail,**
- **En appelant à une mobilisation régionale le 23 Novembre 2013 dans chaque département breton.**

Rennes, le 13 Novembre 2013